



AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis no 50/09

Demande d'un crédit complémentaire de FR. 48'100.-, en augmentation du crédit de Fr. 119'400.- (Préavis 36/08), qui le porte à Fr. 167'500.-, en vue de l'étude de la transformation de l' Auberge Communale.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée Mme Anita RIHS, MM Pierre HANHART, Pierre SIEBER, Gilbert ROULIN et Daniel COROD (président) s'est réunie lundi 31 août 2009.

Elle remercie Mme Martine BAUD, responsable du préavis, d'avoir assisté à cette séance et répondu à toutes les questions.

Remarques

- La Commission a apprécié le travail fait par la Municipalité pour la justification de ce crédit supplémentaire, en particulier d'avoir tenu compte des avis d'experts, afin de mieux appréhender les travaux à faire.

Commentaires généraux

- La transformation de l'Auberge et par conséquent sa mise en conformité avec les normes actuelles, la catégorisation des chambres (avec bain et W.C), la sécurité, et les réflexions de l'architecte l'ont poussé à s'entourer de spécialistes pour les travaux de chauffage et ventilation, ainsi que pour les travaux d'électricité et de sanitaires principalement avec l'accord de la municipalité. Le montant de l'expertise hôtelière ainsi que le montant supplémentaire pour l'ingénieur civil ont également été ajouté au crédit d'étude.
- L'ingénieur en chauffage et ventilation a étudié les possibilités d'utilisation du gaz, des pellets et des panneaux solaires, de même qu'une utilisation mixte de ces énergies.
- Ces bureaux ont en outre établis des cahiers des charges précis pour la demande de soumissions auprès des entreprises. Ceci a permis d'établir la demande de crédit du Préavis 51/09 de manière précise.



- Il faut néanmoins remarquer que le présent crédit est partiellement dépensé, puisque le crédit de transformation a été établi suite à ces études.

Conclusion

Au vu des observations générales et particulières qui précèdent, la Commission chargée de l'étude du préavis no 50/09, unanime, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal no 50/09 concernant la *demande d'un crédit complémentaire de FR. 48'100.-, en augmentation du crédit de Fr. 119'400.- (Préavis 36/08), qui le porte à Fr. 167'500.-, en vue de l'étude de la transformation de l' Auberge Communale.*

vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE d'adopter le préavis municipal no 50/09 concernant la *demande d'un crédit complémentaire de FR. 48'100.-, en augmentation du crédit de Fr. 119'400.- (Préavis 36/08), qui le porte à Fr. 167'500.-, en vue de l'étude de la transformation de l'Auberge Communale.*

Prangins, le 1er septembre 2009.

La Commission d'étude du préavis 50/09

Anita RIHS

Pierre HANHART

Pierre SIEBER

Gilbert ROULIN

Daniel COROD
Président